

## Le 21<sup>e</sup> festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE prend son envol

**Montréal, le 20 février 2020** – À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, MONTRÉAL EN LUMIÈRE offre de nombreuses activités intérieures et extérieures aux citoyens et citoyennes ainsi qu'aux visiteurs et visiteuses de la métropole. La Ville de Montréal est heureuse de renouveler son appui à ce rassemblement de grande envergure qui contribue à son rayonnement international et renforce son positionnement comme ville de festivals toute l'année durant.

MONTRÉAL EN LUMIÈRE bénéficiera en 2020 d'une aide financière municipale de 600 000 \$, en plus d'un soutien technique pour l'occupation du domaine public. La Nuit blanche, qui aura lieu du 29 février au 1<sup>er</sup> mars, recevra de son côté 200 000 \$ pour soutenir les organismes et artistes qui y présenteront des projets novateurs.

« Parce qu'il stimule la vitalité culturelle du cœur de la ville, qu'il met de l'avant l'audace de nos artistes et artisans de la scène et de la table, et qu'il célèbre notre nordicité, MONTRÉAL EN LUMIÈRE est devenu un rendez-vous annuel incontournable. Son site extérieur permet à toutes et tous, petits et grands, de bouger et de s'amuser gratuitement, de profiter au maximum des espaces urbains et de ce que la saison enneigée a à offrir », a souligné la présidente du conseil de la Ville de Montréal, Cathy Wong.

Créé en 2000, le festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE a notamment accueilli au fil des ans quelque 600 invités issus du monde culinaire de plus de 20 pays venus à la rencontre de ce que la gastronomie québécoise a de mieux à offrir : ses chefs, ses producteurs, ses artisans et sa culture culinaire.

Pour consulter la programmation du festival, visitez son [site Web](#).

– 30 –

Source : Youssef Amane  
Directeur des communications  
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif  
438 832-1221

Renseignements : Anik de Repentigny  
Chargée de communication  
Division des relations de presse  
514 868-5255